



MIM

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

MOT DU MAIRE



RAPPORT FINANCIER 2023 – DE MIEUX EN MIEUX

Les prochaines pages présentent les faits saillants du rapport financier pour l'année 2023 qui se conclut par un surplus de fonctionnement de près de 21 M\$. Ce montant vient s'ajouter à notre épargne collective, engrangée via les surplus des dernières années, obtenus essentiellement grâce aux gains réalisés en cours dans le dossier de la quote-part, aux ventes de terrains industriels et aux augmentations de revenus de taxes commerciales et industrielles liées à la construction de nouveaux immeubles. S'ajoutent maintenant à cette liste des revenus d'intérêts significatifs. Le surplus cumulé est de l'ordre de 90 M\$ au 31 décembre dernier.

Nous sommes conséquemment en excellente position financière pour traverser les prochaines années, et ce, malgré la forte inflation qui a cours. La recherche de stabilité est au cœur des préoccupations des membres de votre conseil municipal. Pas question de revenir à l'endettement chronique, aux déficits récurrents et aux soubresauts de taxation, qui ont par le passé été source de désagréments majeurs pour les Augustinois.

Grâce à notre bas de laine collectif, nous pourrions maintenir le gel du compte de taxes, continuer d'effectuer l'entretien et l'amélioration de nos infrastructures sans emprunter et finir de rembourser entièrement notre dette. Cette dernière, qui s'élève à près de 43 M\$ au 31 décembre 2022, sera en effet rabattue de plus de 11 M\$ en 2024 et de plus de 22 M\$ en 2025, pour être finalement entièrement éteinte en 2026. Considérant les taux en vigueur, ce sont des montants d'intérêts appréciables qui pourront être réinvestis chez nous plutôt que de finir en pure perte dans les poches des banquiers.

Notre santé financière est telle qu'il est tout-à-fait réaliste d'envisager geler le compte de taxes des Augustinois pour encore de nombreuses années. En continuant de garder nos infrastructures en bon état et en maintenant une offre de services de qualité.

À moyen terme, en maintenant un gel des taux, les membres du conseil pourront faire en sorte de ramener le niveau de taxation des Augustinois non seulement dans la moyenne régionale, mais même sous ladite moyenne.

Ça va de mieux en mieux financièrement. Saint-Augustin-de-Desmaures est sur la bonne voie.

Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures



Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu les mardis 4 et 18 juin, ainsi que le mardi 2 juillet, à 18 h 30. Les citoyen-ne-s peuvent y participer en posant leur question en personne dans la salle Jeanne-Landry, pavillon André-Coindre, Campus-Notre-Dame-de-Foy. Vous pouvez également poser vos questions en complétant le formulaire disponible sur le site web (vsad.ca/seances) ou via la page Facebook @VSADofficiel. Les séances y sont webdiffusées en direct.

Les bureaux municipaux seront fermés le lundi 24 juin pour la Fête nationale du Québec et le lundi 1^{er} juillet pour la Fête du Canada. Bons congés et bon été !

••• Pour toute urgence concernant les travaux publics en dehors des heures de bureau, vous pouvez téléphoner au 418 929-0781 •••

Pour tout savoir
sur votre Ville
[VSAD.ca](https://vsad.ca)



SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX !

TRÉSORERIE *et taxes*

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023

Conformément aux exigences de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, les faits saillants du rapport financier vérifié pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023 ont été présentés par le Maire, lors de la séance publique du conseil municipal tenue le 21 mai dernier. Vous pouvez visionner la webdiffusion de cette séance disponible sur le site web de la Ville, sous l'onglet Conseil municipal, puis Séances 2024 au <https://vsad.ca/séances>.

Le rapport financier complet s'y trouve également dans l'onglet Rapports au <https://vsad.ca/budget>. Le présent texte présente les faits saillants du rapport financier 2023 de la Ville en ce qui a trait aux opérations de fonctionnement, de même qu'à des fins fiscales. Notez que tous les montants sont arrondis afin d'alléger la lecture.

DONNÉES FINANCIÈRES LIÉES AU FONCTIONNEMENT

L'année financière 2023 se solde par des revenus supplémentaires aux prévisions budgétaires de 20,8 M\$, combinés à des dépenses de 64,2 M\$. Ainsi, avant le traitement fiscal, la Ville termine l'exercice financier 2023 avec un surplus lié à ses opérations de près de 20,8 M\$. Plusieurs facteurs expliquent les revenus supplémentaires, principalement l'encaissement d'une somme de 6,7 M\$ provenant du règlement partiel du litige sur la quote-part avec la Ville de Québec pour les années 2016-2021, le produit de la vente d'un terrain de 0,5 M\$, l'encaissement de revenus de taxes supérieurs aux prévisions budgétaires de 2 M\$, des revenus d'intérêts provenant du placement des liquidités de la Ville supérieurs aux prévisions pour 4,5 M\$ et la comptabilisation à titre de revenus de fonctionnement d'une somme de 4,3 M\$ provenant du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

DONNÉES FINANCIÈRES À DES FINS FISCALES

Les résultats liés au fonctionnement présentés ci-haut font l'objet d'un audit des vérificateurs comptables externes et ils sont soumis à l'application des règles fiscales propres aux organismes municipaux. Ainsi, le rapport financier 2023 présente un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 18,8 M\$. Ce résultat s'explique par des revenus de 85,2 M\$, des charges de 66,3 M\$ qui incluent notamment l'amortissement d'immobilisations (8,2 M\$), le coût de revient des propriétés vendues (0,45 M\$) et différentes autres affectations.

REVENUS

En 2023, la Ville a réalisé des revenus supérieurs à ses prévisions budgétaires totalisant 20,8 M\$. Les principaux éléments de variation sont les suivants :

- La vente d'un terrain industriel totalisant 0,5 M\$ en 2023. Le produit de cette vente n'est pas considéré dans les prévisions de revenus. Ainsi, le produit encaissé de cette vente s'ajoute aux revenus de la Ville, ce qui se traduit en surplus par rapport aux prévisions budgétaires.
- La Ville a encaissé en 2023 près de 2 M\$ en revenus de taxes supérieurs aux prévisions du budget. Cette augmentation des revenus de taxes s'explique principalement par l'ajout au rôle d'évaluation de nouveaux bâtiments, tant dans les secteurs résidentiel qu'industriel.
- Les droits de mutations immobilières ont rapporté des revenus de près de 1,2 M\$ de plus que prévu pour un revenu total de 2,5 M\$. Un nombre élevé de transactions immobilières d'importance (secteurs industriel, commercial et résidentiel) se sont réalisés en 2023, ce qui explique ce résultat.

- Les surplus accumulés des années antérieures et liquidités diverses ont fait l'objet de placements à court et moyen termes, d'ici à ce que ces sommes puissent être affectées à la dette ou au paiement des travaux réalisés sur les infrastructures. Ces placements ont rapporté plus de 5,8 M\$ en intérêts en 2023, soit 4,5 M\$ de plus que prévu, en raison de la hausse marquée des taux d'intérêt.
- La Ville a encaissé en 2023 une somme de près de 6,7 M\$ provenant du règlement partiel du litige sur la quote-part avec la Ville de Québec pour les années 2016 à 2021.
- Un revenu de 4,3 M\$ du programme TECQ a été comptabilisé dans les revenus de fonctionnement et non pas à titre de revenu lié aux immobilisations tel qu'il était prévu au budget, créant ainsi un revenu supérieur aux prévisions.

DÉPENSES

En 2023, la Ville a réalisé des dépenses de 64,2 M\$, ce qui correspond dans l'ensemble aux prévisions de dépenses du budget 2023. De cette somme, 9,8 M\$ ont été affectés au paiement comptant de projets d'investissements de la Ville, dont les suivants :

- Pavage : 2 M\$
- Réfection du terrain de baseball Delphis-Marois : 1,3 M\$
- Remplacement de véhicules et de machineries : 0,9 M\$
- Réfection du chemin du Roy et du chemin Notre-Dame : 0,7 M\$
- Réaménagement du dépôt à neige : 0,5 M\$
- Installation de feux et de panneaux d'interdiction de stationnement : 0,5 M\$
- Resurfacement du stationnement au centre Delphis-Marois : 0,4 M\$
- Relocalisation du poste de distribution de carburant : 0,4 M\$
- Réaménagement de la maison des jeunes l'Illusion : 0,4 M\$
- Marais épurateurs : 0,3 M\$
- Déplacements actifs : 0,25 M\$
- Aménagement d'une piste à vagues (vélo) : 0,2 M\$
- Remplacement de l'éclairage des terrains sportifs : 0,2 M\$
- Réaménagement et agrandissement de l'hôtel de ville : 0,1 M\$
- Acquisition d'un terrain – (Domaine des Pauvres) : 0,1 M\$
- Réfection de ponceaux : 0,1 M\$

CONCLUSION

L'année financière 2023 s'est terminée avec un surplus de fonctionnement de près de 20,8 M\$ (18,8 M\$ à des fins fiscales). Ce surplus, comme ceux des années antérieures, sera appliqué au cours des prochaines années au paiement comptant des projets d'investissement et au remboursement accéléré de la dette.

La dette nette se chiffre à près de 43,2 M\$ au 31 décembre 2023. Le surplus total non affecté est quant à lui de 90,3 M\$ à cette même date.



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions, nous vous invitons à communiquer avec le Service de la trésorerie par courriel à l'adresse suivante : tresorerie@vsad.ca ou par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.

Nous vous rappelons que l'hôtel de ville n'est pas accessible pendant la durée des travaux et que les bureaux du Service de la trésorerie sont situés à la bibliothèque Alain-Grandbois, 160, rue Jean-Juneau.

TRÉSORERIE *et taxes*

4^E ÉCHÉANCE : 4 JUIN

5^E ÉCHÉANCE : 2 JUILLET

CALENDRIER DES PROCHAINES ÉCHÉANCES

4 juin, 2 juillet, 1^{er} août, 3 septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 3 décembre, 6 janvier 2025 et 3 février 2025.

JUIN ET JUILLET RIMENT AVEC DÉMÉNAGEMENT

Voici des informations à ne pas négliger concernant les taxes foncières lors d'un déménagement :

VENDEUR-EUSE ?

Si vous êtes inscrit-e au paiement par prélèvement préautorisé (PPA), n'oubliez pas de compléter le formulaire d'annulation d'inscription disponible sur notre site web, afin de ne pas payer vos taxes si vous n'avez pas à le faire, évitant ainsi les surprises : <https://vsad.ca/budget-finances>.



VOUS ÊTES NOUVELLEMENT PROPRIÉTAIRE ?

Un certain délai existe entre la transaction et la mise à jour du nom de la personne propriétaire au rôle foncier. Puisque le compte de taxes est valide pour l'année entière et attribué à la propriété, il se peut que celui-ci soit émis au nom de l'ancien-ne propriétaire. Cela ne vous soustrait pas de l'obligation de payer les taxes aux échéances prévues. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le montant soit payé. Il est possible de consulter le sommaire des taxes de votre propriété via notre site web à l'adresse : <https://vsad.ca/evaluation>.

CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE

Pour modifier l'adresse postale à votre dossier, transmettez-nous les nouvelles coordonnées par courriel à l'adresse mentionnée dans l'encadré ou par envoi postal au : 200, route de Fosssambault, Saint-Augustin-de-Desmaures (QC) G3A 2E3.

ARRÉRAGES SUR VOTRE COMPTE DE TAXES

S'il vous reste un solde pour vos taxes 2023, il serait important de l'acquitter le plus rapidement afin d'éviter le processus de vente pour défaut de paiement de taxes.



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions, nous vous invitons à communiquer avec le Service de la trésorerie par courriel à l'adresse suivante : tresorerie@vsad.ca ou par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.

Nous vous rappelons que l'hôtel de ville n'est pas accessible pendant la durée des travaux et que les bureaux du Service de la trésorerie sont situés à la bibliothèque Alain-Grandbois, 160, rue Jean-Juneau.

JURIDIQUE, GREFFE *et avis publics*



En vertu du Règlement 2022-697 relatif aux modalités de publication des avis publics, les avis suivants ont été diffusés sur le site web de la Ville. Vous pouvez les consulter à l'adresse suivante : <https://vsad.ca/avis>.

1. 17 mai – Avis de démolition

209, route 138

Avis de dérogations mineures

290, rue de Rotterdam

124, rue d'Amsterdam

24, rue du Boisé

219, rue Joseph-Dugal

2. 13 mai – Avis public

Avis annonçant le dépôt du rapport financier 2023

3. 10 mai – Avis public

Article 73 de la Loi sur les compétences municipales - 1^{er} avis visant l'assiette de la rue Saint-Félix

4. 3 mai – Appels d'offres

APO-2024-04 – Contrat de services professionnels en architecture du paysage pour l'aménagement du parc de la Falaise (SÉAO 1842777)

APO-2024-025 – Contrat de services professionnels pour le réaménagement d'un bâtiment au parc Riverain (SÉAO 1842812)



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions, nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse : <https://vsad.ca/avis> ou communiquer avec le Service juridique et du greffe au 418 878-2955, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel greffe@vsad.ca.

TRAVAUX PUBLICS *et sécurité routière*

CARREFOUR GIRATOIRE

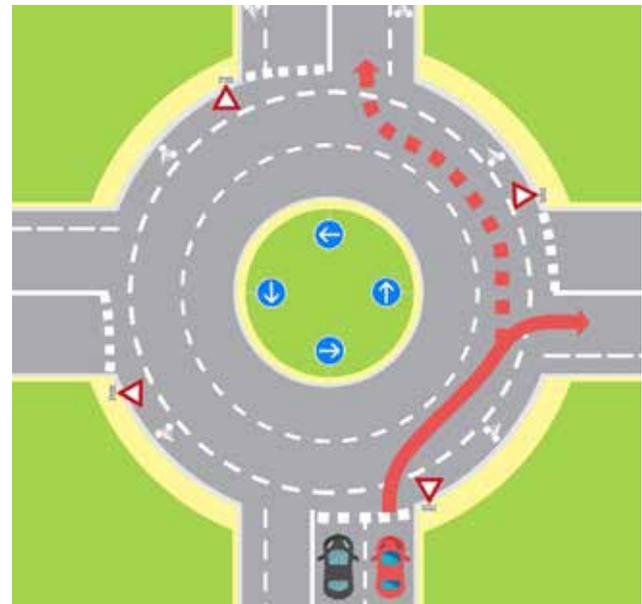
Les carrefours giratoires s'imposent de plus en plus aux quatre coins du Québec. Moins présente en Amérique du Nord qu'en Europe, cette solution circulaire est jugée plus sécuritaire et moins coûteuse à entretenir que l'intersection traditionnelle avec ses feux de circulation. Un carrefour giratoire est un carrefour formé d'un rond-point central autour duquel se greffent – en étoile – 1, 2, 3 ou 4 voies de circulation.

COMMENT BIEN CIRCULER DANS UN CARREFOUR GIRATOIRE

L'image vous explique clairement comment circuler dans un carrefour giratoire : quelle voie emprunter selon la direction où vous souhaitez vous diriger et qui a priorité. Attention ! Il ne faut jamais s'immobiliser dans le carrefour.

TROIS PRINCIPES DE BASE

- On entre toujours dans un carrefour giratoire par la droite ;
- On doit céder le passage aux automobilistes déjà engagés dans le carrefour ;
- S'il y a des passages pour pié-ton-ne-s, il faut leur céder le passage.



RÉFECTION DE LA ROUTE RACETTE



Les travaux majeurs sur la route Racette ont débuté le 13 mai dernier. Des mises à jour régulières, incluant des informations sur les détours de la circulation, l'accès aux commerces et le calendrier des travaux, sont diffusées via diverses plateformes et réseaux sociaux, notamment sur la page web dédiée au projet : <https://vsad.ca/racette> en fonction des différentes phases du projet.

PRUDENCE AUX ABORDS DES CHANTIERS ROUTIERS

Tel que mentionné précédemment, il y aura plusieurs chantiers routiers majeurs sur le territoire augustinois durant l'été. Des ralentissements, des entraves et des modifications à la circulation peuvent affecter vos habitudes de conduite. La VSAD tient à vous rappeler l'importance d'adopter des comportements sécuritaires et courtois près des zones de travaux. Pensez également aux travailleur-euse-s des chantiers. Il est primordial de leur offrir un environnement de travail sécuritaire.



AUX ABORDS DES CHANTIERS ROUTIERS

- Ralentissez et respectez la limite de vitesse indiquée ;
- Soyez attentif-ve à la signalisation sur place ;
- Repérez et faites attention aux travailleur-euse-s et aux signaleur-euse-s.

IMPORTANT

Les amendes sont doublées pour quiconque dépasse la limite de vitesse affichée sur un panneau orange dans les zones de travaux.



TRANSPORT DE NEIGE

Vous détenez des camions 10 ou 12 roues, 2, 3 ou 4 essieux, et souhaitez être avisé-e lors de la publication de l'appel d'offres pour le transport de neige municipale pour l'hiver 2024-2025 ? Transmettez-nous vos coordonnées à l'adresse : travauxpublics@vsad.ca.



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions, nous vous invitons à contacter le Service des travaux publics par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel travauxpublics@vsad.ca.

BÂTIMENTS, PARCS *et espaces verts*

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR LES CITOYEN·NE·S

PLANIFICATION DES TRAVAUX AU PARC DU GRAND-HUNIER

Des travaux de réaménagement au parc du Grand-Hunier débiteront prochainement à la suite de l'octroi d'un contrat à l'entrepreneur Groupe Relief Inc.. Ces travaux consisteront notamment à l'installation d'une surface multi-sports en revêtement acrylique, d'une aire de jeux naturelle et à l'ajout de mobiliers urbains divers. Les travaux seront finalisés d'ici la fin de la période estivale.

PLANIFICATION DES TRAVAUX AU PARC DU MILLÉNAIRE

Des travaux de réaménagement débiteront prochainement au parc du Millénaire à la suite de l'octroi d'un contrat à l'entrepreneur Paradis Aménagement Urbain inc.. Ces travaux permettront d'aménager les espaces de façon à optimiser l'expérience des utilisateur·trice·s, entre autres, par l'ajout de mobiliers et d'aménagements paysagers, ainsi que la mise à niveau des modules de jeux existants. Les travaux seront finalisés d'ici la fin de l'automne prochain.

INSTALLATION DE BORNES DE RÉPARATION DE VÉLO

Des bornes de réparation de vélo en libre-service ont été installées au Centre communautaire multifonctionnel secteur est ainsi qu'à l'angle de la route 138 et du chemin du Roy (Corridor du Littoral).

On y retrouve des produits facilitant l'entretien et la réparation des vélos dont huit outils simples permettant de procéder à des ajustements de base tels que l'ajustement des vitesses, le réglage de la hauteur de la selle et pour vous permettre de resserrer les pédales.



TRAVAUX AU TERRAIN DE BASEBALL AU CENTRE DELPHIS-MAROIS

L'ouverture du nouveau terrain de baseball à surface synthétique est prévue au début du mois de juin 2024.

Outre l'ajout du gazon synthétique, le terrain a également été agrandi afin de respecter les normes de Baseball Québec pour la catégorie pee-wee. De plus, de nouvelles clôtures et des filets de protection en nylon ont été installés et des abris pour les joueur·euse·s ont été ajoutés.

Bonne saison aux joueur·euse·s !



PISTE À VAGUE NATURELLE AUX BOCAGES

Une nouvelle piste à vagues naturelle offrant une expérience amusante pour les jeunes cyclistes a été aménagée dans le boisé situé à proximité du CSR les Bocages. La piste est ouverte et accessible aux jeunes désirant relever les défis qu'offre ce parcours. Il s'agit d'une belle opportunité pour initier les jeunes à ce sport dans un milieu enchanteur.



Pour toutes questions, nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse : vsad.ca/parcs ou communiquer avec le Service des bâtiments, parcs et espaces verts par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel info@vsad.ca.

RESSOURCES HUMAINES *et emplois*



TON EMPLOI SE TROUVE **ici**

Coordonnateur·trice aux relations citoyennes
Trésorier·ière adjoint·e
Chargé·e de projet en ingénierie
Technicien·ne en mécanique du bâtiment
Technicien·ne inspecteur·trice
Technicien·ne en génie civil
Préposé·e aux installations sportives et récréatives
Préposé·e à l'aréna
Brigadier·ière
Journalier·ière
Stagiaire en arboriculture
Étudiant·e en Techniques policières



Envie d'en savoir plus?
vsad.ca/carriere



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions relatives au recrutement et pour consulter tous les appels de candidatures, visitez notre site web via l'adresse : <https://vsad.ca/carriere> ou communiquez avec le Service des ressources humaines par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel rh@vsad.ca.

ENVIRONNEMENT

et matières résiduelles

JUIN

L	M	M	J	V
3  	4  	5  	6  	7
10  	11  	12  	13  	14
17  	18  	19  	20  	21
24  	25  	26  	27  	28

JUILLET

L	M	M	J	V
1  	2  	3  	4  	5
8  	9  	10  	11  	12
15  	16  	17  	18  	19
22  	23  	24  	25  	26
29  	30  	31  		



BONNES PRATIQUES POUR L'UTILISATION DES SACS MAUVES

Déjà un an que la Ville participe au programme de collecte de résidus alimentaires, grâce aux sacs mauves qui sont distribués aux citoyen-ne-s deux fois par année via le service de porte-à-porte de l'Agglomération de Québec.

Pour souligner cet anniversaire, la VSAD vous rappelle que le sac mauve ne doit pas être utilisé comme :

- Un sac à couches 
- Un sac gratuit pour votre épicerie et vos ordures 
- Une boîte à lunch 
- Un sac pour ramasser les excréments de vos chiens 

POURQUOI LES SACS MAUVES DOIVENT ÊTRE EXCLUSIVEMENT UTILISÉS POUR LES RÉSIDUS ALIMENTAIRES ?

Parce qu'une fois arrivés au Centre de récupération de la matière organique, les sacs mauves sont séparés des sacs à ordures par un tri optique à jets d'air. Seuls les sacs mauves sont ainsi dirigés vers le Centre de biométhanisation.

Peu importe leur contenu, les **sacs mauves** sont envoyés pour transformer leur contenu en gaz naturel renouvelable et en fertilisants permettant d'améliorer la qualité des sols. Ainsi, les produits non organiques peuvent nuire au processus de transformation et polluer l'environnement.

En résumé, vos **sacs mauves** doivent être **placés directement dans votre bac à ordures**. Ils ne doivent pas être introduits à l'intérieur d'autres sacs à ordures. Nous vous recommandons de les attacher à double nœud.

NOUS VOUS RAPPELONS QUE LES SACS MAUVES S'UTILISENT POUR CONTENIR

Tout ce qui se mange, ou une partie de quelque chose qui se mange, tout simplement et rien d'autre !



Pour plus d'information sur la collecte des résidus alimentaires et la biométhanisation, visitez le <https://www.ville.quebec.qc.ca/sacmauve/residus-alimentaires/>.

Ordures

Les ordures sont collectées toutes les semaines depuis le 15 avril.

POUR RECEVOIR UN ROULEAU DE SACS MAUVES SUPPLÉMENTAIRE (RÉSIDUS ALIMENTAIRES)

Une distribution de rouleaux de sacs de 2024 a été effectuée au cours du mois de mai. Vous ne l'avez pas reçu ou vos sacs sont défectueux ? Vous avez jusqu'au 21 juin 2024 pour nous aviser au 418 878-2955 et ainsi pouvoir bénéficier d'une livraison.

Passé ce délai ? Présentez-vous à l'accueil du CCMSE, situé au 4950, rue Lionel-Groulx, Saint-Augustin-de-Desmaures.

Recyclage

Le ramassage du recyclage se poursuit toutes les semaines.

Encombrants

Les prochaines collectes auront lieu **mercredis 5 juin et 3 juillet 2024**.

Rappel: La collecte des encombrants est effectuée le **mercredi**. La date limite pour vous inscrire demeure le **lundi** précédent la collecte (3 juin et 1^{er} juillet), à midi. Le 1^{er} juillet étant un jour férié, nous vous invitons à laisser un message détaillé sur la boîte vocale ou vous inscrire via le site web à l'adresse : <https://vsad.ca/matieresresiduelles> à la section Encombrants.

Prière de préciser si les items contiennent du fréon (exemple : réfrigérateur, congélateur, fontaine d'eau, déshumidificateur, thermopompe, etc.).

Le camion circule dans les rues dès 7 heures le matin. Il est donc recommandé de déposer les gros rebuts en bordure du chemin, la veille.

ATTENTION : Il pourrait arriver que notre fournisseur ne puisse terminer la collecte le jour prévu; il repassera alors dans les jours suivants. Veuillez donc laisser vos encombrants en bordure du chemin.

Inscription en ligne : <https://vsad.ca/matieresresiduelles>, onglet *Encombrants*

Inscription par téléphone : 418 878-4662, poste 5406

Écocentre - 3381, rue de l'Hêtrière

Horaires d'été : du 15 avril au 15 novembre

Lundi, mardi et mercredi: 9 h à 17 h

Jeudi et vendredi: 9 h à 18 h

Samedi et dimanche: 8 h à 17 h

* Les chargements peuvent être refusés **30 minutes avant la fermeture**, pour permettre à l'écocentre de fermer à l'heure prévue.



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions relatives aux matières résiduelles, nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse <https://vsad.ca/matieresresiduelles> ou communiquer avec le Service des travaux publics par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel matieres.residuelles@vsad.ca.

URBANISME, quelques informations importantes

UTILISATION RESPONSABLE DE L'EAU POTABLE

L'utilisation de l'eau potable à l'extérieur est réglementée. En tout temps, il est interdit de gaspiller l'eau potable. Les dates, jours et heures d'utilisation varient en fonction de l'adresse de votre propriété. Vous pouvez consulter le calendrier des périodes d'arrosage autorisées ci-dessous ainsi que le service Info-Eau sur le site web de la Ville de Québec au www.ville.quebec.qc.ca/infoeau.

La brigade environnementale de l'Agglomération de Québec sera présente sur le territoire de la VSAD, du début mai à la fin septembre, pour sensibiliser les citoyens aux pratiques écoresponsables afin de faire une utilisation durable de

la ressource eau. Elle veille également à surveiller les usages abusifs de l'eau et voit au respect du *Règlement de l'agglomération sur l'utilisation de l'eau potable (R.A.V.Q. 1401)*.

Pour effectuer un signalement relatif à l'utilisation de l'eau potable, veuillez contacter la Ville de Québec, en ligne ou par téléphone au 418 641-6311.

L'eau potable est précieuse : ne la gaspillons pas !

Périodes d'arrosage permises

Les périodes d'arrosage autorisées varient en fonction de l'adresse des propriétés et des systèmes d'arrosage utilisés. En tout temps, évitez de gaspiller l'eau.

ARRONDISSEMENT OU MUNICIPALITÉ	NUMÉRO CIVIQUE	PELOUSE Manuel ou mécanique	PELOUSE Automatique	AUTRES VÉGÉTAUX Mécanique	AUTRES VÉGÉTAUX Automatique
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge La Haute-Saint-Charles Charlesbourg L'Ancienne-Lorette	Pair	Lundi entre 20 h et 22 h	Lundi entre 3 h et 5 h	Lundi, mercredi et vendredi entre 20 h et 22 h	Lundi, mercredi et vendredi entre 3 h et 5 h
	Impair	Mardi entre 20 h et 22 h	Mardi entre 3 h et 5 h	Mardi, jeudi et dimanche entre 20 h et 22 h	Mardi, jeudi et dimanche entre 3 h et 5 h
Beauport La Cité-Limoilou Les Rivières Saint-Augustin-de-Desmaures	Pair	Mercredi entre 20 h et 22 h	Mercredi entre 3 h et 5 h	Lundi, mercredi et vendredi entre 20 h et 22 h	Lundi, mercredi et vendredi entre 3 h et 5 h
	Impair	Jeudi entre 20 h et 22 h	Jeudi entre 3 h et 5 h	Mardi, jeudi et dimanche entre 20 h et 22 h	Mardi, jeudi et dimanche entre 3 h et 5 h

ville.quebec.qc.ca/infoeau

ARROSAGE MANUEL



Arrosage réalisé à l'aide d'un arrosoir à main ou d'un pistolet d'arrosage à contrôle manuel, c'est-à-dire un boyau d'arrosage dont le pistolet est équipé d'un mécanisme de fermeture à relâchement manuel qui doit être tenu à la main pendant la période d'utilisation.

ARROSAGE MÉCANIQUE



Système d'arrosage dont les conduites sont installées au sol sans être enfouies et qui ne requiert pas d'être tenu à la main pendant son utilisation, tel un oscillateur. Un système d'arrosage mécanique doit être muni d'une **minuterie** maintenue en tout temps en bon état de fonctionnement.

ARROSAGE AUTOMATIQUE



Système d'arrosage dont les conduites sont installées au sol.

FEUX DE FOYERS EXTÉRIEURS

En période estivale, quoi de mieux qu'une soirée autour du feu pour relaxer ! Toutefois, quelques consignes doivent être respectées pour s'assurer de profiter de son foyer extérieur en toute sécurité.

- Le feu doit être contenu dans un foyer extérieur muni d'un pare-étincelles couvrant toutes les parties libres de l'appareil. Le pare-étincelles doit être positionné de manière à empêcher les tisons et les autres matières combustibles de s'échapper de toutes ses faces. Il doit être placé sur le foyer en tout temps lorsqu'il est utilisé, et ce, tant que le brasier n'est pas totalement éteint ;
- Le feu doit être sous la surveillance constante d'une personne majeure. Cette dernière doit s'assurer, avant son départ, que le feu est complètement éteint ;

- Il est important de détenir à proximité les équipements nécessaires pour prévenir tout risque d'incendie (pelle, râteau, seau d'eau, boyau d'arrosage, extincteur) ;
- Le foyer extérieur doit être situé à plus de trois mètres de tout bâtiment et à plus de deux mètres des lignes de propriété ;
- Le seul combustible autorisé est du bois de chauffage sec.**

Rappelez-vous qu'aucun feu ne doit être allumé lors d'épisode de smog, de vents violents et lors d'indice d'inflammabilité extrême déclaré.



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions, nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse : <https://vsad.ca/permis> ou communiquer avec le Service de l'urbanisme par téléphone au 418 878-4662 poste 5404, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel urbanisme@vsad.ca.

URBANISME, quelques informations importantes

INSPECTION DES PISCINES RÉSIDENIELLES

Encore cette année, notre équipe d'inspecteurs sera sur le terrain afin de poursuivre l'inspection des piscines résidentielles. D'ici leur visite, nous vous invitons à vérifier si votre installation actuelle répond aux normes en consultant le site web du Gouvernement du Québec sur la sécurité des piscines résidentielles et en y complétant l'auto-évaluation qui y est offerte afin de pouvoir apporter les correctifs au besoin. Pour plus d'information, consultez le lien suivant : <https://www.baignadeparfaite.com/fr/test-d-autoevaluation>.

MISE AUX NORMES DES PISCINES EXISTANTES

Nous vous rappelons que le Gouvernement du Québec a adopté en 2021 d'importantes modifications au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles et que ce sont les municipalités qui ont la responsabilité de le faire appliquer.



Les propriétaires de piscines installées avant le 1^{er} novembre 2010 ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour se conformer au règlement provincial.

La Ville effectuera progressivement des rappels aux propriétaires pour les inviter à se conformer aux nouvelles normes avant l'arrivée de l'échéance. De plus, si vous avez obtenu un permis pour des travaux relatifs à l'installation d'une piscine, des visites d'inspection seront effectuées afin de s'assurer de la conformité et de la sécurité de celle-ci.

PERMIS OBLIGATOIRE

Nous vous rappelons que vous devez obtenir un permis avant l'installation, la construction ou le remplacement d'une piscine qu'elle soit permanente ou démontable. Il en est de même pour l'ajout ou la modification des éléments relatifs à sa sécurité (clôture, plateforme, etc.).

LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES



Plus de 84% du territoire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures fait partie de la zone agricole provinciale. Ce secteur est soumis aux dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles ainsi qu'aux règlements d'application qui en découlent.

De façon générale, en zone agricole, il est interdit de lotir, d'aliéner ou d'utiliser un lot à d'autres fins que l'agriculture sans préalablement obtenir l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). L'objectif de la Loi, dont les dispositions sont entrées en vigueur de façon progressive depuis 1978, est de pérenniser un territoire propice à l'exercice et au développement durable des activités agricoles.

Donc, avant de déposer une demande de permis à la VSAD et d'effectuer des travaux, vous devez d'abord vérifier auprès de la CPTAQ si vous bénéficiez de droits acquis ou d'une exemption ou si une autorisation ou une déclaration d'exercice est requise au préalable.

Transport à la demande



Flexibus



Pour réserver, téléchargez l'application RTC Flexibus via Google Play ou l'App Store



**DES QUESTIONS ?
Contactez le RTC
418 627-2511 option 1**



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions, nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse : <https://vsad.ca/permis> ou communiquer avec le Service de l'urbanisme par téléphone au 418 878-4662 poste 5404, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel urbanisme@vsad.ca.

COMMUNICATIONS *et vie citoyenne*

UN TOIT POUR TOUS LES CHATS

La Société protectrice des animaux (SPA) de Québec est à la recherche de milieux agricoles, équins ou maisons de campagne capables d'accueillir un ou des chats de ferme. Il y a plusieurs chats au refuge désignés pour ce programme qui sont en attente d'une adoption.

Il est important que les personnes qui adoptent un chat de ferme soient conscient-e-s qu'elles ne pourront probablement jamais flatter l'animal ou l'accueillir dans leur maison. Ces chats sont souvent très craintifs de l'humain-e, car ils ont toujours vécu à l'extérieur et ils préfèrent la compagnie d'autres animaux que celle des humain-e-s.

Pour pouvoir adopter un chat de ferme, il faut :

- Posséder une ferme, une fermette, une maison de campagne, une écurie ou un endroit équivalent ;
- Ne pas habiter près de routes passantes ;
- Ne pas avoir d'historique de prédateurs par des coyotes ou autres prédateurs ;
- Avoir un abri isolé et chauffé pour accueillir l'animal en toute saison.

Envie d'en apprendre davantage sur ce programme ? Nous vous invitons à consulter le <https://spadequebec.ca/chats-de-ferme/>.



LE MARCHÉ PUBLIC SAINT-AUGUSTIN

Le Marché public Saint-Augustin reviendra pour une 4^e saison. Il aura lieu tous les dimanches, beau temps, mauvais temps, du 7 juillet au 8 septembre 2024, de 10 h à 14 h au parc du Millénaire.

Lors de la séance ordinaire du 20 février dernier, les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures ont de nouveau démontré leur appui par l'annonce du versement d'une aide financière de 5 000 \$, ainsi que le prêt d'équipements (tentes, tables et chaises). De plus, ils permettront à l'organisme d'utiliser, sans frais, le parc du Millénaire, l'allée adjacente à la bibliothèque Alain-Grandbois et la gloriette pour la tenue des marchés publics, sous réserve de la disponibilité de ces emplacements en raison des travaux qui y seront réalisés au cours de l'été 2024.

Le recrutement d'exposant-e-s pour cette saison est en cours depuis février dernier. Envie d'y participer ? Envoyez un courriel au courriel marchepublic-saintaugustin@gmail.com.

Toutes les semaines, c'est une quinzaine d'exposant-e-s qui seront présent-e-s au parc du Millénaire. En tout, c'est plus de 40 entreprises que vous verrez défiler tout au long de la saison. Plusieurs de celles-ci sont des habituées. Toutefois, vous pourrez découvrir aussi une multitude nouveaux produits agroalimentaires, des créations artistiques ainsi que de l'artisanat.

Une belle nouveauté sera également annoncée sous peu. Un nouveau partenaire prendra le relais pour les dîners au marché. Comme par les années passées, vous pourrez aussi vous divertir grâce aux nombreuses activités prévues durant l'été, de quoi combler petit-e-s et grand-e-s !

C'est un rendez-vous !

Vous avez des questions ? Nous vous prions de contacter l'organisme par courriel au marchepublicsaintaugustin@gmail.com.



COMMUNICATIONS *et vie citoyenne*

PITOU DES MOIS DE JUIN & JUILLET



Dans le but de souligner l'importance de la licence canine à la VSAD, le Service des communications, en collaboration avec le Service de l'urbanisme, instaurent une nouvelle rubrique mensuelle au MIM. Voici donc votre second **Pitou du mois à la VSAD : Doodle !**



QUI SERA NOTRE PROCHAIN PITOU DU MOIS ?

Citoyen-ne-s de la VSAD propriétaire de chien, votre licence canine est-elle en règle ? Vous souhaitez que votre petite boule de poils fasse partie des prochaines publications du MIM ? Rien de plus facile :

- Envoyez-nous un courriel à l'adresse : communications@vsad.ca;
- L'objet de votre courriel doit être : Pitou du mois;

Choisissez votre plus belle photo en gros plan de votre chien, portant fièrement sa médaille de la VSAD;

- Le format de la photo doit être en JPG;
- Le prénom de votre chien;
- La race de votre chien;
- L'âge de votre chien;
- Un petit descriptif rigolo d'une phrase;
- Le nom de la personne propriétaire.

Pour toutes questions concernant les licences canines, nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse : vsad.ca/animaux ou communiquer avec le Service de l'urbanisme par téléphone au 418 878-4662 poste 5404, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel urbanisme@vsad.ca.

Qui sait, votre pitou sera peut-être notre prochaine vedette !



Pour ne rien manquer en juin et juillet!

3 juin

Journée mondiale du vélo

Profitez-vous de la route verte qui traverse le territoire augustinois?

30 km longeant la rive du fleuve, vous permettant de partir vers l'est ou l'ouest en toute sécurité.



14 juin

Journée mondiale des donneurs de sang

N'oubliez pas la campagne d'Héma-Québec!

15 juin

Journée internationale de sensibilisation à la maltraitance envers les aînés



16 juin

Fête des pères

La VSAD souhaite une belle journée à tous les papas et grands-papas!



24 juin



Fête nationale du Québec et de la francophonie canadienne

1er juillet



Fête du Canada

27 juin



Journée mondiale contre l'abandon des animaux de compagnie

Pensez à l'adoption responsable. De plus, il existe plusieurs hôtels où il est permis d'apporter son animal en vacances.



30 juillet

Journée internationale de l'amitié

Elle vise à rappeler que l'amitié entre les peuples, les pays, les cultures et les individus inspire les efforts de paix et offre l'occasion de créer des ponts entre les communautés



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions relatives au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, nous vous invitons à consulter notre site web via les adresses : <https://vsad.ca/loisirs> et <https://vsad.ca/culture> ou téléphoner du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 au 418 878-5473 ou par courriel à l'adresse : loisirs@vsad.ca.

LOISIRS, CULTURE *et vie communautaire*

DU 1^{ER} AU 7 JUIN : SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES

La Semaine québécoise des personnes handicapées est soulignée du 1^{er} au 7 juin. Cet événement appuie l'importance d'agir pour améliorer la participation sociale des personnes handicapées. Cette semaine met en lumière les bons coups, mais aussi, ce qui reste à améliorer !

Cette année, la thématique choisie est **Ouvrons le dialogue**. En d'autres termes, cela signifie que nos idées préconçues, la peur de mal faire et la méconnaissance peuvent nous empêcher de passer à l'action à l'égard des personnes handicapées.

Si vous en avez l'occasion, présentez-vous à une personne qui a une incapacité pour apprendre à la connaître, afin de mieux comprendre ses besoins et sa vision. C'est ainsi que nous pourrions mieux saisir les défis du quotidien de chaque personne et adapter nos actions.

Bien sûr, il importe de respecter l'espace personnel d'une personne handicapée avant de vous adresser à elle ou de poser un geste pour l'aider.

- Si elle a besoin d'aide, laissez-vous guider : elle sait ce dont elle a besoin et ce qu'il faut faire pour sa sécurité.
- Si elle vous dit que tout va bien et qu'elle refuse votre aide, respectez son choix et son autonomie.

Il est important de s'ouvrir à la différence pour créer un espace où chacun-e est respecté-e et valorisé-e pour ses contributions uniques.

CONCRÈTEMENT À SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

La Ville reconnaît son important rôle à jouer dans l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyen-ne-s vivant avec des incapacités. C'est la raison pour laquelle le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées est implanté et mis à jour annuellement. Curieux-euse-s d'en apprendre davantage sur ce plan ? Nous vous invitons à le consulter via notre site web à l'adresse : <https://vsad.ca/familles>.

Saviez-vous que la Ville s'est munie de différents outils pour faire participer les personnes ayant des incapacités aux activités, grâce aux fauteuils roulants en piscine, au traîneau adapté ou une aide à patiner pour adultes ? De plus, le parc Place-Portneuf dispose d'une balançoire adaptée.

ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS POUR BOUGER À LA VSAD



QUOI ?
Des équipements disponibles gratuitement adaptés aux besoins des personnes handicapées ou ayant une incapacité.

QUI ?
Pour les résidents de Saint-Augustin-de-Desmaures vivant avec un handicap ou ayant une incapacité.



DÉAMBULMAX





FAUTEUIL ROULANT POUR PISCINE





FAUTEUIL ROULANT HIPPOCAMPE





FAUTEUIL ROULANT POUR PISCINE





TRAÎNEAU ADAPTÉ



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE!
418 878-5473 POSTE 5804

PREMIÈRE ÉDITION DU PROGRAMME NAGER POUR SURVIVRE

Savoir se baigner est une chose, mais savez-vous vraiment nager ?

En mai dernier, le Complexe sportif multifonctionnel a offert pour la première fois le programme **Nager pour survivre**. Créé par la Société de sauvetage, ce programme permet d'évaluer les habiletés aquatiques de chaque enfant et de leur enseigner les habiletés de base nécessaires pour prévenir la noyade.

Une expérience éducative et sportive pour les enfants de 8 ans et plus qui encourage l'estime de soi. La VSAD félicite la classe de 4^e année de Mme Karine de l'école des Pionniers !

Apprenez-en davantage sur ce programme en consultant le https://www.facebook.com/nagerpoursurvivre?locale=fr_CA.



LOISIRS, CULTURE *et vie communautaire*

UNE DEUXIÈME ÉDITION DE LA VITRINE RASSEMBLEUSE !

Près de 1000 personnes ont participé à la deuxième édition de **La Vitrine** le samedi 20 avril au Centre communautaire multifonctionnel secteur est. Lors de cette journée, les citoyen·ne·s ont pu rencontrer plus de 30 organismes ou services en lien avec la vie citoyenne augustinoise. Pour l'occasion, le gymnase a été transformé en kermesse et en lieu de prestations, alors qu'une zone amusante pour la famille a été aménagée dans la palestre.

Kermesse, maquillages, animaux, bibliothèque, prestations musicales et théâtrales étaient au nombre des activités proposées tout au long de la journée. Un camion de cuisine de rue était aussi sur place. La scène a accueilli des prestations et démonstrations diverses, dont un impressionnant spectacle canin.

Cet évènement fût une belle vitrine sur l'enthousiasme de la communauté et de ses organismes qui contribuent à son animation !



SOIS UN·E AMBASSADEUR·DRICE DE LA V-SQAD TOI AUSSI !

En 2024, les efforts se poursuivent pour assurer la sécurité et la promotion des bonnes pratiques dans les aires de planches à roulettes à Saint-Augustin-de-Desmaures. La VSAD souhaite maintenir ses équipements sportifs sécuritaires, promouvoir le port des équipements de protection, le respect de l'étiquette et contrer les méfaits.

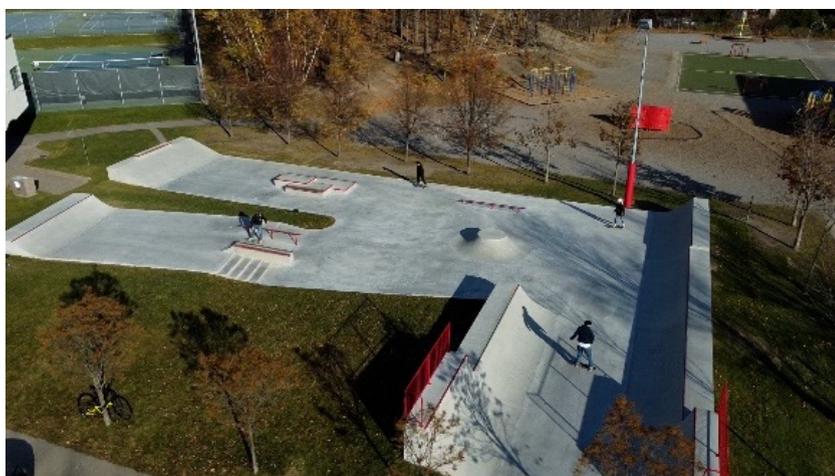
Si tu fréquentes une de ces installations, tu peux toi aussi être un ambassadeur·trice et jouer un rôle important dans l'atteinte de cette mission, en agissant en leader auprès des utilisateur·trice·s, en prodiguant des conseils, en démontrant les bonnes pratiques et en faisant des recommandations pour améliorer les installations.

Il est aussi important de mentionner, qu'hormis les efforts de la Ville pour promouvoir et faire appliquer les bonnes pratiques, si un·e usager·ère ou un·e citoyen·ne est témoin d'une situation problématique il est de son devoir de le signaler au Service de police de la Ville de Québec (SPVQ). Le SPVQ est un partenaire de premier plan dans la gestion du bon ordre dans nos parcs incluant évidemment les aires de planches à roulette.

Tu aimes la planche à roulettes et la trottinette ? Tu respectes le code de vie ? La V-SQAD c'est pour tout le monde. Sois un ambassadeur·trice de choix !

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS SUR LE CODE DE VIE ?

Nous t'invitons à visionner sans tarder une capsule disponible sur le web via le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=LKSEzRyqRPO>.



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions relatives au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, nous vous invitons à consulter notre site web via les adresses : <https://vsad.ca/loisirs> et <https://vsad.ca/culture> ou téléphoner du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 au 418 878-5473 ou par courriel à l'adresse : loisirs@vsad.ca.

LES PARTICIPANT-E-S À L'ÉPREUVE DU 1000 KM DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE PASSERONT À LA VSAD LE 14 JUIN 2024

Plusieurs centaines de cyclistes traverseront le territoire augustinois dans le cadre de la 3^e étape du 1000 KM du Grand défi Pierre Lavoie.

Pendant trois jours, 215 équipes de 5 cyclistes chacune parcourront 1000 kilomètres à relais presque sans interruption. Le circuit sera composé de 12 étapes.

Vous êtes invité-e-s à les encourager lors de leur passage et à vous joindre à l'un des points d'encouragements.

NOUVELLE APPROCHE. PLUS ÉCOLOGIQUE

Cette 16^e édition, marque un pivot majeur vers une approche plus écologique et durable. Cette année, l'événement emblématique se réinvente pour réduire son empreinte environnementale tout en en demeurant fidèle à son objectif initial de promouvoir un mode de vie sain. Il se tiendra désormais dans un nouveau village aménagé spécialement sur le campus de l'Université Laval à Québec, devenant ainsi son centre névralgique.

NOUVEAU PARCOURS. UN VILLAGE.

La principale innovation de cette édition réside dans la transformation radicale du parcours. Fini les 215 véhicules récréatifs transportant les équipes ! À la place, un village éphémère sera aménagé sur le campus de l'Université Laval à Québec, d'où partiront et arriveront toutes les étapes du parcours.

Pour plus d'information sur le 1000 KM, visitez le site web le 1000km.com

ÉTAPE 3 | SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

VILLE	PARCOURS DES CYCLISTES (RUES)	HEURES DE PASSAGE
Saint-Augustin-de-Desmaures	- Rue Saint-Félix / Rue de l'Hétrière / Chemin de la Butte - Chemin du Roy / Chemin Girard / 3 ^e rang / 4 ^e rang Ouest - Route de Fossambault / Rang des mines	17 h 15 à 18 h 45

AVIS AUX CITOYENS

le grand DÉFI 1000KM
PIERRE LAVOIE

PURE INDUSTRIEL Saputo

LÉGENDE

- ★ ÉTAPE 1
- 📍 DÉPART ET ARRIVÉE 1000 KM
- 💧 RAVITAILLEMENTS

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

auteur **magazine Récit fiction BD**
documentaire roman livre manga

SERVICE - en vedette ce mois-ci

Pour planifier vos prochaines vacances, la bibliothèque ajoute à sa collection plusieurs guides de voyage des régions du Québec, des provinces canadiennes et aussi de différents pays. Tous les guides sont disponibles pour le prêt.



Feuilletez-les afin de vous inspirer dans le choix de vos prochaines destinations!

VIE DE BIBLIOTHÈQUE - à découvrir ou redécouvrir

En manque d'inspiration pour vos prochaines lectures d'été?

En déambulant dans la bibliothèque vous trouverez plusieurs sections de suggestions de lecture. Que ce soit des livres pour les enfants, pour les adultes, des livres numériques ou différentes thématiques, l'équipe met à l'avant-plan différents sujets ou auteurs qui vous intéresseront. Sortez de votre zone de confort et osez un type de lecture nouveau!



SUGGESTIONS DE LECTURE

De Sandra Fontaine, agente de bibliothèque
Le pouvoir de la magie de la gratitude: approfondissez la vibration de votre vie et prenez votre envol.
De Ivan Nossa - Documentaires adultes

Comment le retrouver sur les rayons (Cote) : 158.1 NOS

Pourquoi le lire : Mini livre à accueillir le soir au lit avant de dormir. Il procure une détente, un lâcher-prise et une légèreté. Il instaure une paix intérieure et calme le hamster dans notre tête. Aucun besoin de somnifère! – Sandra Fontaine



De Julie Champoux,
agente aux ressources humaines et santé et sécurité au travail
La facture amoureuse
De Pierre-Yves McSween et Paul-Antoine Jetté – Documentaires adultes

Comment le retrouver sur les rayons (Cote) : 332.0240086 MAC

Pourquoi le lire : Je trouve ce livre vraiment pertinent, car il peut être tabou et lourd, dans certains couples, de discuter d'argent et de budget, mais les auteurs abordent ce sujet avec légèreté et humour – Julie Champoux

HEURES D'OUVERTURE

DIMANCHE	10 H - 17 H	LUNDI	10 H - 18 H	MARDI	13 H - 20 H		
MERCREDI	13 H - 20 H	JEUDI	13 H - 20 H	VENDREDI	10 H - 18 H	SAMEDI	10 H - 17 H

VSAD.ca/CULTURE
catalogue.vsad.ca

LE BABILLARD DES AUGUSTINOIS ACTIFS

ÉVÈNEMENT
CONFÉRENCE
SPECTACLE
ACTIVITÉ



ALERTE ESTIVALE VIBREZ AU RYTHME DE L'ÉTÉ

Programmation des activités
Été 2024
Loisirs, culture et cours aquatiques

Dates de session : du 25 juin au 25 août
Inscription résidents :
 Du lundi 3 juin, à 9 h, au vendredi 14 juin
Inscription pour tous :
 Du lundi 10 juin, à 9 h, au vendredi 14 juin

La programmation est disponible dans toutes les installations et au VSAD.ca/programmation.



Bibliothèque Alain-Grandbois
Centre communautaire multi. secteur est
Complexe sportif multifonctionnel
Centre Delphis-Marois
Maison Omer-Juneau

Premier arrivé, premier servi, sauf si picto billet gratuit ou picto inscription.

4	Lire et Découvrir	
6	Soirée intergénérationnelle, fabrication de pizza dans le four à pain	
9	Atelier pour la fête des Pères, 6 ans et plus	
10	Heure du conte avec Martine Hébert (0 à 6 ans)	
11	Groupe de randonnée, Mont-Bélair	
12	Club de lecture Latulu	
15	Concert extérieur du Québec Jazz Big Band	
17	Tricot-thé	ANNULÉ

TERRAINS SPORTIFS EXTÉRIEURS
ACCÈS LIBRE SANS RÉSERVATION LORSQUE LE TERRAIN EST DISPONIBLE

TERRAINS DE BASEBALL
PARC DELPHIS-MAROIS • 2 TERRAINS
CENTRE SOCIO-RÉCRÉATIF LES BOCAGES • 1 TERRAIN

TERRAINS DE SOCCER
PARC DELPHIS-MAROIS • 3 TERRAINS
PARC PIERRE-GEORGES-ROY • 1 TERRAIN

VOLLEYBALL DE PLAGE
PARC PLACE-PORTNEUF • 1 TERRAIN

TERRAINS DE BASKETBALL
PARC PLACE-PORTNEUF • 1 TERRAIN
PARC RICHARD-GOSSELIN • 1 TERRAIN

PICKLEBALL
PARC PLACE-PORTNEUF • 2 TERRAINS
(ACCÈS LIBRE SANS RÉSERVATION)

CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST
• 2 TERRAINS
(ACCÈS LIBRE AVEC ET SANS RÉSERVATION)

TENNIS
PARC DELPHIS-MAROIS • 4 TERRAINS
CENTRE SOCIO-RÉCRÉATIF LES BOCAGES • 4 TERRAINS

RÉSERVATION
TENNISENLIGNE.CA

POUR DÉTAILS ET INFORMATIONS

DÉCOUVREZ LES TERRAINS SPORTIFS DE LA VSAD
VSAD.ca/LOISIRS

Club de lecture Crock-Livres 2024

La bibliothèque Alain-Grandbois t'invite à participer au club de lecture Crock-livres du 25 juin au 18 août. Sous le thème du Far West, fais partie de l'aventure et inscris-toi comme «super cowboy» ou «super cowgirl» dès le 10 juin. C'est gratuit et les places sont limitées. Tu dois être abonné à la bibliothèque et faire partie de la clientèle admissible (3 ans à la 1^{re} secondaire).



Les inscriptions se font par courriel à : crock.livres@vsad.ca en donnant les informations suivantes :

- Nom
- Âge et degré scolaire complété en juin 2024
- Numéro d'abonné à la bibliothèque
- Téléphone et adresse courriel de ton parent

Visite le VSAD.ca/crocklivres pour connaître l'horaire du club afin de venir rencontrer les animatrices qui pourront te conseiller dans tes lectures et t'aider à compléter ton passeport.



Il y aura des prix de participation à toutes les semaines pour les «super cowboys et cowgirls» qui seront venus à la bibliothèque. Des animations et pleins de surprises seront également au programme, reste à l'affût! Ervil te promet du plaisir tout l'été, viens t'amuser avec lui!



DÉCOUVREZ LA PROGRAMMATION DÉTAILLÉE

LES AUGUSTINOIS ACTIFS
@AUGUSTINOISACTIFS

VSAD.ca



CALENDRIER estival 2024



EN JUIN

Entre
10 h et 15 h
Parc Place-Portneuf

Entre 16 h et 21 h
Centre communautaire multifonctionnel secteur est

FÊTE NATIONALE
DU
QUÉBEC
RETROUVONS-NOUS À LA
BELLE ÉTOILE

24
LUN

APPORTEZ
VOTRE
CHAISE!

LES
BEAUX
MARDIS

LES
JEUDIS
ANIMÉS

CLUB
DE
LECTURE

EN JUILLET

<p>17 h </p> <p>Spectacle Santé! du Cirque Kikasse Prestation à 19 h Parc Bivouac</p>	<p>4 JEU</p>	<p>9 h 30</p> <p>Groupe de randonnée Rivière St-Charles, secteur Chauveau Départ en autobus du Complexe sportif multifonctionnel Inscription à VSAD.ca/inscriptions</p>	<p>9 MAR</p>	<p>18 h </p> <p>Soirée skate et BBQ Centre socio-récréatif Les Bocages</p>	<p>9 MAR</p>	<p>19 h </p> <p>Karaoké, et spectacle pop-rock avec Bestov Centre communautaire multifonctionnel secteur est</p>	<p>11 JEU</p>
<p>10 h 30 </p> <p>L'heure du conte des cowboys et des cowgirls Parc du Millénaire *Réservé aux membres Crock-Livres</p>	<p>13 SAM</p>	<p>18 h 30</p> <p>Soirée sportive et culinaire Parc Place-Portneuf</p>	<p>16 MAR</p>	<p>19 h </p> <p>AUTOUR DU PIANO avec Guillaume Lecompte et Sylvain Martel Parc Place-Portneuf</p>	<p>18 JEU</p>	<p>19 h 15 </p> <p>Soirée nature Parc des Hauts-Fonds</p>	<p>23 MAR</p>
		<p>19 h </p> <p>PROGRAMME DOUBLE Spectacle « Petits mots pour grands enfants » et cinéma en plein air pour toute la famille Centre communautaire multifonctionnel secteur est</p>	<p>25 JEU</p>	<p>18 h 30</p> <p>Soirée créative Parc des Artisans</p>	<p>30 MAR</p>	<p>18 h 30 </p> <p>Initiation au monde western, au chant et à la danse en ligne Centre communautaire multifonctionnel secteur est *Réservé aux membres Crock-Livres</p>	<p>31 MER</p>

EN AOÛT

<p>19 h </p> <p>Soirée musicale country folk avec Guillaume Lafond Parc Place-Portneuf</p>	<p>1 JEU</p>	<p>18 h 30</p> <p>Soirée zen Parc des Bosquets</p>	<p>6 MAR</p>		<p>8 JEU</p>		
<p>10 h 30 </p> <p>Atelier d'improvisation théâtrale Thématique Far West Bibliothèque Alain-Grandbois *Réservé aux membres Crock-Livres</p>	<p>10 SAM</p>	<p>9 h 30</p> <p>Groupe de randonnée Parc national de la Jacques-Cartier Départ en autobus du Complexe sportif multifonctionnel Inscription à VSAD.ca/inscriptions</p>	<p>13 MAR</p>	<p>18 h 30</p> <p>Soirée sportive Centre socio-récréatif Les Bocages</p>	<p>13 MAR</p>	<p>19 h </p> <p>PROGRAMME DOUBLE Spectacle familial de jonglerie et cinéma en plein air pour toute la famille Parc Place-Portneuf</p>	<p>15 JEU</p>

L'AVANT-NUIT
PARCOURS FESTIF ET ARTISTIQUE

Entre
18 h et
21 h
Parc Riverain

22
JEU

»»»»»» **PROCUREZ-VOUS LA BROCHURE
DÉTAILLÉE DANS TOUTES NOS
INSTALLATIONS OU RENDEZ-VOUS AU
VSAD.CA/PROGRAMMATION**

LES AUGUSTINOIS ACTIFS

@AUGUSTINOISACTIFS



**SAINT-AUGUSTIN
DE-DESMANURES**

LA **FÊTE NATIONALE**
DU **QUÉBEC**
RETROUVONS-NOUS À LA
BELLE ÉTOILE

**LUNDI
24 JUIN**

PARC PLACE-PORTNEUF 10 h à 15 h

JEUX GONFLABLES • ATELIERS CRÉATIFS • MAQUILLAGE
MASCOTTES & PERSONNAGES • BONNE BOUFFE



PLOUF!

Spectacle pour la famille
10 h / 13 h



JÉRÔME CASABON

Chansons québécoises
10 h 45 / 12 h 15 / 13 h 45



LE BOUQUET

Spectacle de cirque
11 h 30 / 14 h 30

16 h à 21 h

**CENTRE COMMUNAUTAIRE
MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST**

ATELIER CRÉATIF • ANIMATIONS • JEUX D'ADRESSE • BONNE BOUFFE



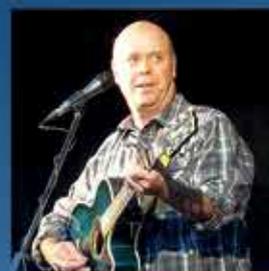
**BALADE
EN PETIT TRAIN**

16 h à 21 h



HISSE HO!

Spectacle pour la famille
16 h



BENOÎT MOISAN

Chanter pour chanter
18 h

DISCOURS PATRIOTIQUE AVEC : **Théâtre St-Augustin**

19 h L'ESPRIT DE VEILLÉE

Succès québécois d'hier et d'aujourd'hui

En première partie : **JÉRÔME CASABON**



VSAD.CA/FETENATIONALE

